

AU SQUARE MÉRO COULE LA MÉMOIRE DES EAUX CANNOISES

Derrière les arbres et les allées paisibles du square Méro se cache un monument discret mais essentiel de l'histoire cannoise : l'ancien réservoir d'eau potable construit en 1868 pour accompagner la métamorphose de la ville. De Lord Brougham à Donat-Joseph Méro, de la bataille pour l'eau au canal de la Siagne, voici la chronique d'un lieu où se mêlent politique, urbanisme et mémoire. Mais aussi avenir, avec la rénovation du bassin-fontaine central, plus esthétique et écologique (voir encadré).

À première vue, le square Méro est un jardin public parmi d'autres, niché avenue de Grasse, à quelques minutes du centre de Cannes. Pourtant, derrière ses cyprès, ses magnolias et ses allées courbes se cache un vestige capital de l'histoire de la ville : l'ancien réservoir des eaux de la Siagne, construit au XIX^e siècle pour alimenter Cannes en eau potable. Un ouvrage oublié aujourd'hui, mais qui fut au cœur d'une révolution urbaine. Car avant les palaces, les villas d'hiver et la Croisette triomphante, Cannes était confrontée à un problème vital : l'eau. Au début du XIX^e siècle, la petite cité de pêcheurs devenue station climatique grâce aux hivernants anglais manquait en effet cruellement de ressources hydrauliques. La croissance démographique et touristique imposait de nouveaux besoins sanitaires et sans réseau moderne, il était difficile d'imaginer l'essor d'une ville appelée à devenir l'une des vitrines de la Côte d'Azur.

Aux sources de Cannes

C'est alors qu'entre en scène Lord Brougham. L'ancien chancelier d'Angleterre, installé à Cannes dès les années 1830, ne se contente pas de populariser la destination auprès de l'aristocratie britannique. Il soutient également les premiers projets de

captation des eaux de la Siagne afin d'assurer l'avenir de la ville. Dès 1843 puis 1851, plusieurs études sont lancées pour détourner une partie des eaux de cette rivière descendant du pays grassois. Mais les résistances sont nombreuses. Grasse, alors puissance régionale grâce à l'industrie du parfum, voit d'un mauvais œil les ambitions de sa voisine littorale. L'histoire bascule véritablement en 1865 avec l'arrivée à la mairie de Donat-Joseph Méro. Personnage singulier, né à Cannes mais issu d'une famille grassoise liée à la parfumerie, Méro est à la fois industriel, entrepreneur et visionnaire. Sous le Second Empire, il engage la ville dans une modernisation spectaculaire : création d'écoles, assainissement, extension des routes, aménagement de la Croisette, embellissement des Allées et construction du boulevard du Midi. Son chantier majeur reste cependant l'adduction des



Construit en 1868 pour alimenter la commune en eau potable, l'ancien réservoir du square Méro avait perdu toute affectation au fil du temps.

eaux de la Siagne. En 1866, Napoléon III accorde à Cannes la concession des eaux de la Siagne et du Loup. Une victoire politique majeure pour Donat-Joseph Méro, obtenue au terme d'intenses négociations. Deux ans plus tard, le 16 août 1868, l'inauguration officielle du canal de la Siagne marque un tournant décisif dans l'histoire cannoise, qui se poursuit aujourd'hui à travers une intercommunalité constructive et efficace au sein du SICASIL. Pour acheminer et stocker cette eau nouvelle, un vaste réservoir est construit la même année sous la direction de l'ingénieur civil Chamberl, avec la Compagnie d'Irrigation de France. Ce château d'eau rectangulaire, qui est donc encore visible aujourd'hui derrière les murs du square Méro, devient le cœur du système d'alimentation de Cannes. L'ouvrage impressionne par

Vue aérienne du square Méro, débouchant sur l'avenue de Grasse, agrémenté de cyprès, yuccas, eucalyptus, magnolias, cycas et *chamoerops excelsa*.



quand même ma tranquillité. Je reçois des amis, je téléphone... Ça ne change pas ma vie. » Les repas sont souvent partagés, les discussions régulières. « On parle de tous les sujets : cinéma, actualité, voyages et même spiritualité. J'ai écrit récemment un article sur les vertus de la kunzite pour un magazine. »

Lien intergénérationnel

Au-delà de la présence, c'est le lien humain qui fait la richesse de cette

aventure. « Je lui ai apporté ma maturité, c'est sûr. Quand on voit sa fraîcheur et sa douceur, nous sommes aux extrémités. Sa jeunesse me fait beaucoup de bien. » Pour l'étudiante, la formule a aussi tout son sens. Loin de ses parents, elle a trouvé à Cannes un cadre rassurant, mais aussi un lien humain : « C'est un mélange de générations donc c'est très enrichissant. On se découvre. On peut partager plein de choses. Et c'est bien aussi de ne pas être seule. » Au quotidien, chacune garde son espace. Déva travaille dans sa chambre, sur son bureau, ou quelques fois sur celui du salon. Même si elle n'a pas de tâches à accomplir, elle aime parfois préparer de petits desserts, pour le plaisir. « Elle fait de très bonnes crêpes », se réjouit Anne-Marie, qui reçoit par ailleurs de l'aide pour ses repas et son quotidien. Très vite, leur duo a dépassé le simple cadre du logement. Repas de Noël, échanges de messages avec les enfants, visites... « Elle fait vraiment partie de la Famille avec un grand F. Cela va faire bientôt

trois ans. » Dans les Alpes-Maritimes, le dispositif, présent depuis 2012, compte une quinzaine de binômes. « La Mairie de Cannes nous soutient très concrètement dans plusieurs aspects du dispositif, que ce soit au niveau des Affaires sociales, de la Communication ou de l'Éducation, explique Stéphane de Robien. Elle mobilise de nombreux relais comme Cannes Seniors Le Club, le CCAS ou le Campus Georges Méliès. » Au Campus justement, l'exposition itinérante *Partages* (voir encadré) met en lumière ces aventures humaines jusqu'à la fin du mois. Pour Anne-Marie, l'expérience est une évidence : « C'est un bain de jouvence ! »

Rens. Association Ensemble2générations Cannes
Tél. 06 27 09 93 24
cannes@ensemble2generations.fr / ensemble2generations.fr

* À partir de 10€ par mois pour la formule *Présence & Partage*, et à partir de 200€ par mois pour la formule *Convivialité*

Partages, une exposition pour témoigner

Anne-Marie et Déva se sont rendues ensemble, le 5 mars dernier, à l'inauguration de l'exposition itinérante *Partages*, organisée par Ensemble2générations au Campus Georges Méliès. L'occasion pour la jeune fille, comme de nombreux autres « binômes », de partager en public son expérience positive de cohabitation avec son aînée et pour les jeunes du Campus de découvrir les possibilités de logement intergénérationnel proposées par l'association. À travers clichés et témoignages tirés du livre de Maëllenn de Coatpont et Laurence Court-Delchiaro, cette présentation artistique du dispositif met joliment en lumière les liens qui se nouent entre seniors et étudiants, ainsi que toute la richesse humaine née de la rencontre entre deux générations. Rens. 06 27 09 93 24



Un cadre légal

La cohabitation intergénérationnelle solidaire est régie par la loi ELAN de 2018. Elle permet à une personne, à partir de 60 ans, de mettre à disposition une chambre à un jeune âgé de moins de 30 ans, en échange de sa présence, de petits services ou d'un loyer modeste,

dans un esprit d'entraide et de partage du quotidien. Un contrat spécifique encadre la relation, précisant les droits et les engagements de chacun. Et pour garantir une cohabitation encore plus sereine, une charte nationale rappelle les règles de bonne conduite.